

L'eau est un droit !

LE 28 JUILLET, CELEBRONS LES 10 ANS DU DROIT A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

Ce 28 juillet 2020 marque le dixième anniversaire de la reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement par l'Assemblée générale des Nations unies (A/RES/64/292). En pleine période de crise sanitaire, cette date nous rappelle l'importance vitale d'un accès universel à l'eau et à l'assainissement et questionne les avancées réalisées en la matière. Pour l'occasion, les associations françaises se mobilisent au travers de la campagne « L'eau est un droit ».

10 ANS APRÈS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les défis de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement restent immenses en France et dans le monde : 2,2 milliards de personnes dans le monde vivent sans accès à une eau saine et 4,2 milliards de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires sûres. En France métropolitaine, 1,4 million de personnes sont sans accès à une eau saine et 7,5 millions de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires adaptées. En Outre-Mer, ces chiffres sont encore plus alarmants, dévoilant des situations quotidiennes dramatiques.

L'épidémie de Covid-19 a rendu visible de manière extrêmement forte la nécessité vitale de l'eau ainsi que les injustices qui y sont liées : comment éviter la propagation du virus en se lavant régulièrement les mains, si un accès à l'eau n'est pas garanti ? Les milliards de personnes qui n'ont pas accès à ces services essentiels sont exposées de manière exacerbée à la pandémie du coronavirus, mais également à de nombreuses autres maladies évitables comme la diarrhée, le choléra, la rougeole, la pneumonie ou encore l'hépatite A.

NOTRE MOBILISATION : LA CAMPAGNE L'EAU EST UN DROIT

A l'occasion des 10 ans du droit à l'eau, un [collectif de plus de 30 associations](#) a lancé la campagne « L'eau est un droit ! ». Son objectif ? Mobiliser le gouvernement français et interpeller les candidat.e.s aux élections municipales en France au travers d'un [Manifest'eau](#) de [5 recommandations](#) clés.

152 élu.es municipaux sont signataires de ce Manifest'eau en Métropole et en Outre-Mer, dont 52 maires (dont Bordeaux, Tours, Poitiers, Lyon, Grenoble, Lille, Rennes). L'enjeu est grand, car les collectivités ont les compétences et les leviers pour agir pour l'eau sur leur territoire : installations de fontaines à eau, de toilettes et douches publiques, tarification sociale et progressive de l'eau, renforcement de la participation citoyenne dans la gestion de l'eau. Des dispositifs existent aussi pour une action à l'international au travers de projets de solidarité décentralisée pour l'eau et l'assainissement, notamment via le 1% solidaire eau.

Au niveau national, une mobilisation politique forte doit émaner du gouvernement afin d'intégrer les droits humains à l'eau et à l'assainissement dans la législation interne et mobiliser les collectivités en faveur des droits à l'eau et à l'assainissement en France (notamment en facilitant la mise en place d'un chèque eau au niveau national). A l'international, la France, autrefois championne en matière de solidarité internationale pour l'eau, doit être le fer de lance dans la mise en œuvre du droit humain à l'eau et à l'assainissement au travers d'une Aide Publique

au Développement (APD) ambitieuse et efficace pour le secteur de l'eau.

CONTACT PRESSE

Edith Guiochon : edith.guiochon@coalition-eau.org / 01 70 91 92 69

A PROPOS

La campagne « L'eau est un droit ! » rassemble un collectif de plus de 30 associations engagées sur les enjeux essentiels du droit à l'eau et à l'assainissement et mobilisées pour sa mise en œuvre effective, en France et à l'international.

Plus d'informations sur le site internet de la campagne : leauestundroit.fr

CHIFFRES CLÉS DE L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Dans le monde :

- ➔ 1 000 enfants meurent chaque jour de la diarrhée, causée par un accès inadéquat à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. (Factsheet drinking water, OMS)
- ➔ 1 établissement de santé sur 8 n'a pas de service d'eau, ce qui impacte près de 900 millions de personnes
- ➔ 1 établissement de santé sur 5 n'a pas de service d'assainissement – affectant plus de 1,5 milliard de personnes
- ➔ D'ici à 2050, jusqu'à 5,7 milliards de personnes pourraient vivre, au moins un mois par an, dans des zones en pénurie d'eau

En France :

- ➔ Plus de 870 000 personnes en métropole n'ont qu'un accès limité à des installations sanitaires (en grande majorité en zones urbaines). (JMP OMS/UNICEF 2019)
- ➔ Plus de 235 000 personnes vivent à la rue ou dans des habitats de fortune (Rapport 2019 de la Fondation Abbé Pierre)
- ➔ 80% des squats et bidonvilles en métropole n'ont aucun accès à l'eau (enquête Novascopia, Programme national de médiation sanitaire, 2015)
- ➔ En Guyane : 35 000 personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité et 26 000 personnes n'ont accès qu'à des installations sanitaires non améliorées (JMP OMS/ UNICEF 2019)
- ➔ À Mayotte : 41 000 personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité (JMP OMS/UNICEF 2019)

TÉLÉCHARGEMENT

- ➔ [Communiqué de presse](#)